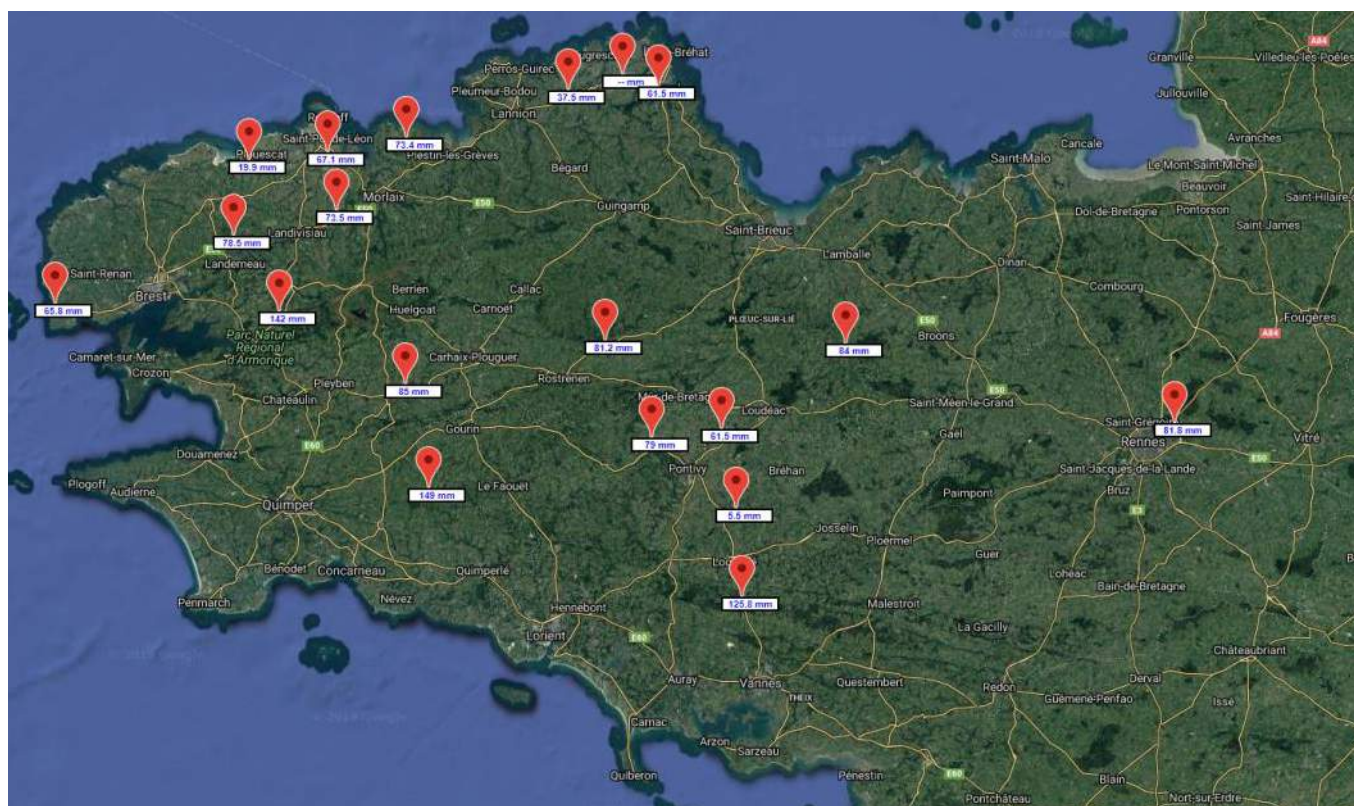


En Bref

Colza	Limaces	●	Conditions climatiques favorables à leur activité. Vigilance sur les parcelles à risque, notamment les parcelles en cours d'émergence.
	Petite Altise	●	Pas de signalement cette semaine. Conditions climatiques défavorables à leur activité.
	Grosse altise	●	Pas d'évolution des dégâts sur feuilles depuis les derniers relevés. Maintien de conditions climatiques défavorables pour permettre un vol massif. Vigilance sur les parcelles de moins de 3 feuilles, notamment sur les parcelles en cours de levée.
	Tenthrede de la rave	●	Peu de signalements. Conditions climatiques toujours défavorables. Surveiller vos parcelles jusqu'au stade 6 feuilles.
	Puceron vert du pêcher / Puceron cendré du chou	●	Quelques signalements. Conditions climatiques défavorables. Surveiller vos parcelles jusqu'au stade 6 feuilles.

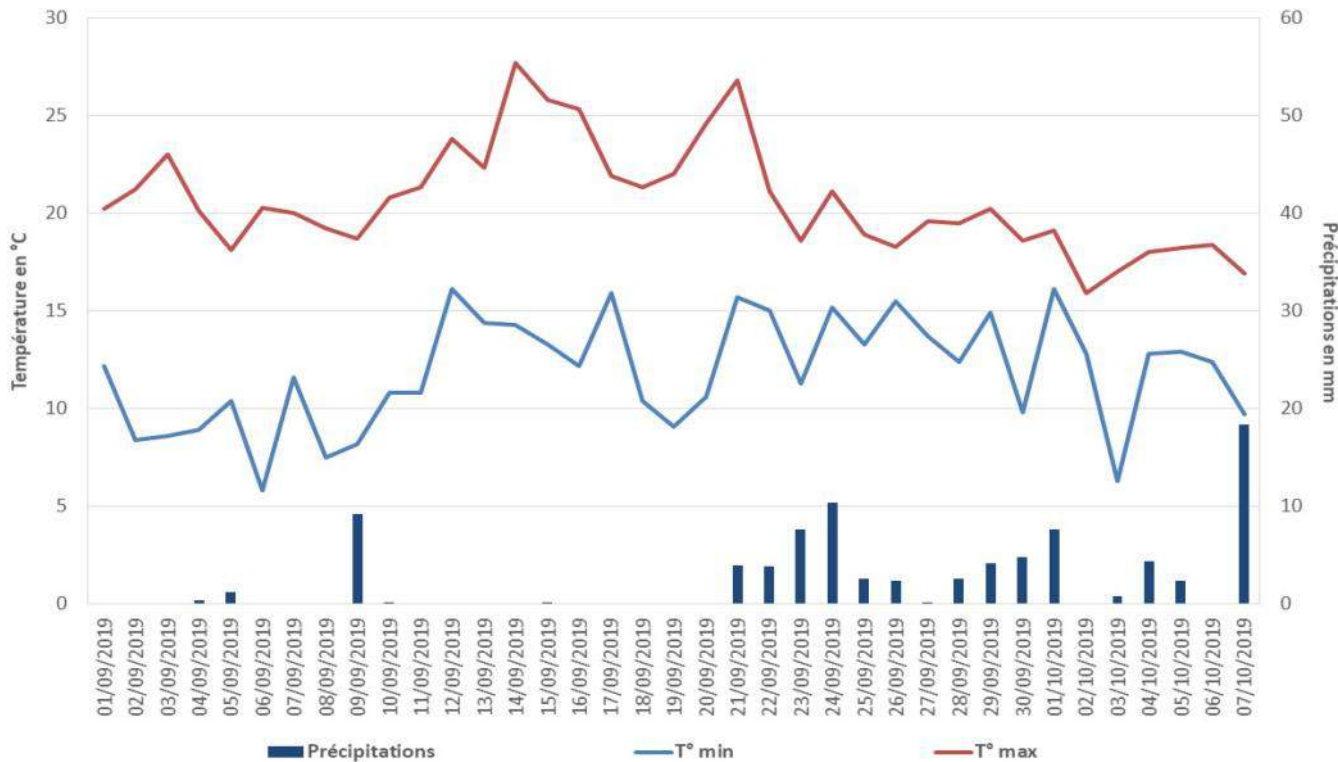
Point météo



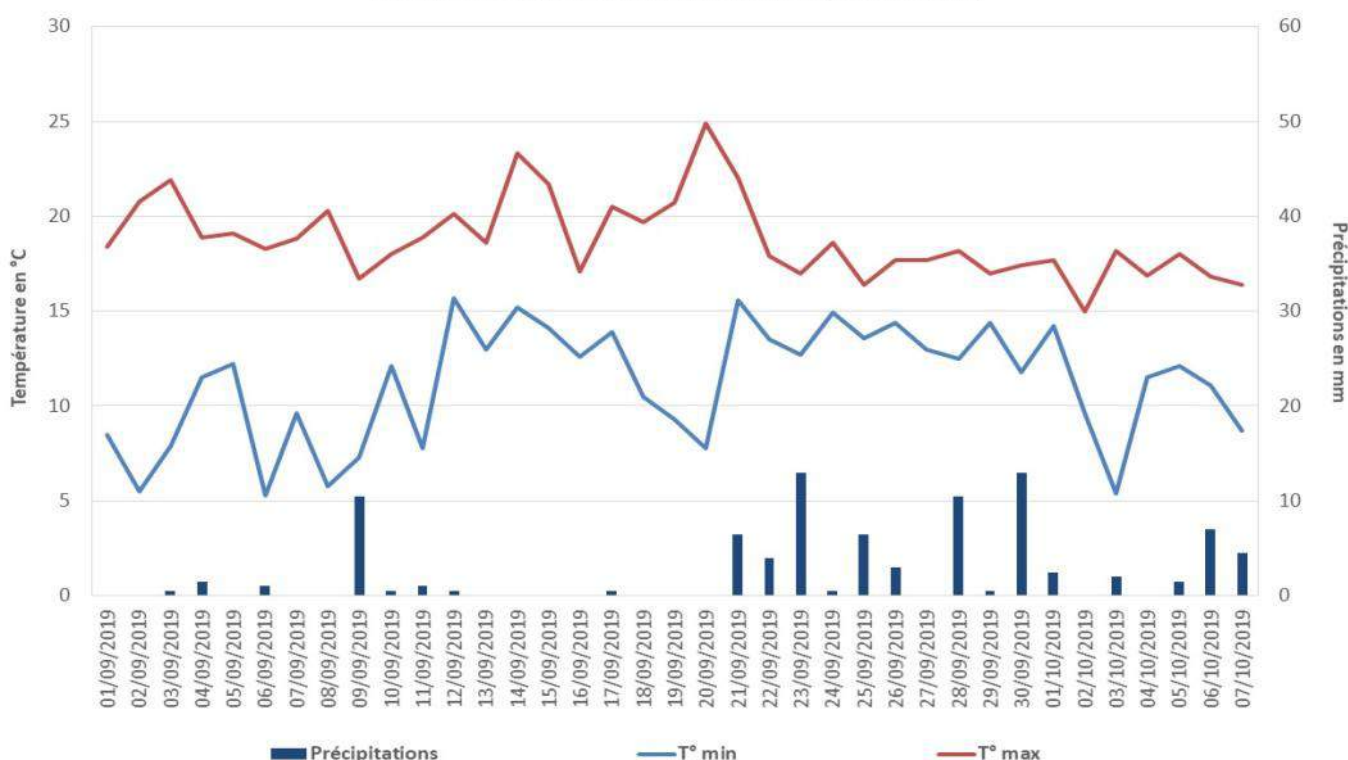
Cumul des précipitations depuis le 20 septembre 2019 pour 19 stations en Bretagne. Source : Demeter

Bulletin de Santé du Végétal

Données météo sur la station de Rennes 35 (Thorigné Fouillard)



Données météo sur la station de Brest 29 (Trémaouézan)



Représentations graphiques indiquant la pluviométrie journalière (histogramme), les températures minimales (courbe bleue) et les températures maximales (courbe rouge) entre le 1er septembre au 7 octobre 2019 pour les villes de Rennes (35) et Brest (29).

Source : Demeter

COLZA

28 parcelles suivies cette semaine (Côtes d'Armor : 4, Finistère : 7, Ille-et-Vilaine : 5, Morbihan : 12).

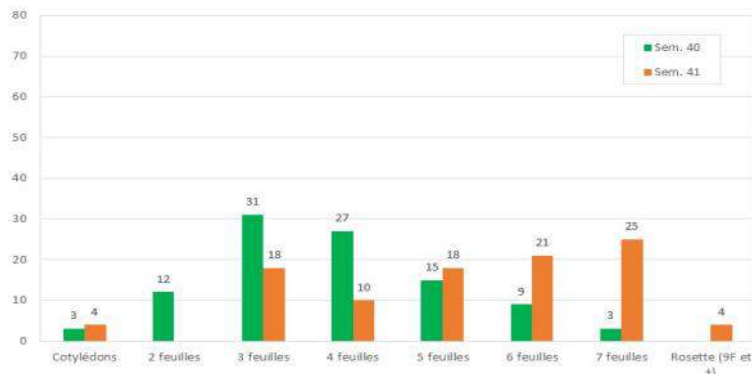
Stades

Stade moyen : 7 feuilles (B7)

Stade minimum : cotylédons (A)

Stade maximum : Rosette (9 feuilles et +)

Les pluies de ces dernières semaines ont été profitables aux colzas. De nouvelles levées sont en cours dans les parcelles. Au sein de nombreuses parcelles du réseau, plusieurs stades de développement végétatif sont constatés : de cotylédons à 5 – 6 feuilles.



Répartition des parcelles suivies selon leur stade

Ravageurs

Limace

Observations issues des parcelles du réseau :

78% des parcelles du réseau ne sont plus dans la période de sensibilité vis-à-vis de ce ravageur.

Résultat des piégeages : des limaces ont été vues dans 2 pièges sur 5 relevés (40% des pièges) avec en moyenne 1 limace / m².

Observation des plantes : des morsures ont été notées dans 5 parcelles avec 20% des plantes touchées et 5% de surface foliaire détruite pour les parcelles encore présentes aux stades de sensibilité.

Période et seuil indicatif de risque :

Du semis au stade 3 feuilles (B3).

Il n'existe pas de seuil indicatif de risque.

Il est donc important de surveiller vos parcelles pour anticiper les dégâts avec l'observation des plantes et le piégeage.

L'évaluation du risque doit se baser sur différents éléments :

- la dynamique des populations de limaces (relever les pièges tous les 2 / 3 jours),
- l'activité des limaces sur plantes (évaluation de l'évolution des dégâts sur plantes),
- le stade du colza (risque accru à la levée),
- la vitesse de développement du colza (culture peu poussante plus sensible aux limaces),
- l'évaluation du risque parcellaire potentiel vis-à-vis des limaces grâce à une grille (cf. [BSV n°25 du 17-09-19 / p.7](#)),
- les conditions climatiques (températures douces et humidité),
- La présence ou non d'auxiliaires.

Analyse de risque :

Les dégâts sur feuilles et les piégeages n'ont pas évolué depuis la semaine dernière : ils restent de faible ampleur.

Surveiller les bordures de parcelles.

Les conditions climatiques prévues pour les prochains jours restent favorables à l'activité des limaces.

Maintenir une surveillance sur les parcelles à risque (présence de paille ou de résidus mal dispersés, sol argileux et motteux, précédent cultural à risque, travail du sol superficiel, ...) et qui sont toujours dans la période de sensibilité (notamment en cours de levée).

Risque **fort** pour les parcelles à risque et en cours de levée ou encore peu avancées (inférieures à 3 feuilles).

Pour les parcelles au-delà du stade 3 feuilles, le risque est **nul**.

Méthodes alternatives :

Des leviers sont disponibles pour diminuer ou réguler les populations de limaces :

- ⇒ **Préserver les auxiliaires** : implanter des zones refuges (bandes enherbées), labourer peu profondément, choisir des produits molluscicides de biocontrôle.

Altise des crucifères (petite altise)

Observations issues des parcelles du réseau :

78% des parcelles du réseau ne sont plus dans la période de sensibilité vis-à-vis de ce ravageur.

Observation des plantes : aucun signalement.

Période et seuil indicatif de risque :

De levée à 3 feuilles (B3) inclus.

80% des pieds avec des morsures et 25% de la surface foliaire détruite.

Analyse de risque :

Les conditions climatiques annoncées pour les prochains jours sont défavorables à leur activité.

Risque **faible**.

Altise d'hiver (grosse altise)

Observations issues des parcelles du réseau :

78% des parcelles du réseau ne sont plus dans la période de sensibilité vis-à-vis de ce ravageur.

Résultat des piégeages : 11 cuvettes avec piégeage sur 27 cuvettes relevées : en moyenne 6 individus par piège.

Observation des plantes : 4 parcelles avec des morsures sur les 20 suivies cette semaine : en moyenne 33% des plantes touchées et 3% de la surface foliaire attaquée. Aucun dépassement de seuil n'a été constaté.

Période et seuil indicatif de risque :

De levée à 3 feuilles (B3) inclus. Après le stade B4 (4 feuilles), il est inutile d'intervenir.

Pour une levée avant le 1er octobre : 80% des pieds avec des morsures et 25% de la surface foliaire détruite. Il faut tenir compte de la dynamique de pousse du colza aux tous premiers stades de développement et des conditions climatiques favorables ou non à une sortie rapide du colza de la période de sensibilité.

Analyse de risque :

Les piégeages sont moins importants que ceux observés lors des derniers relevés.

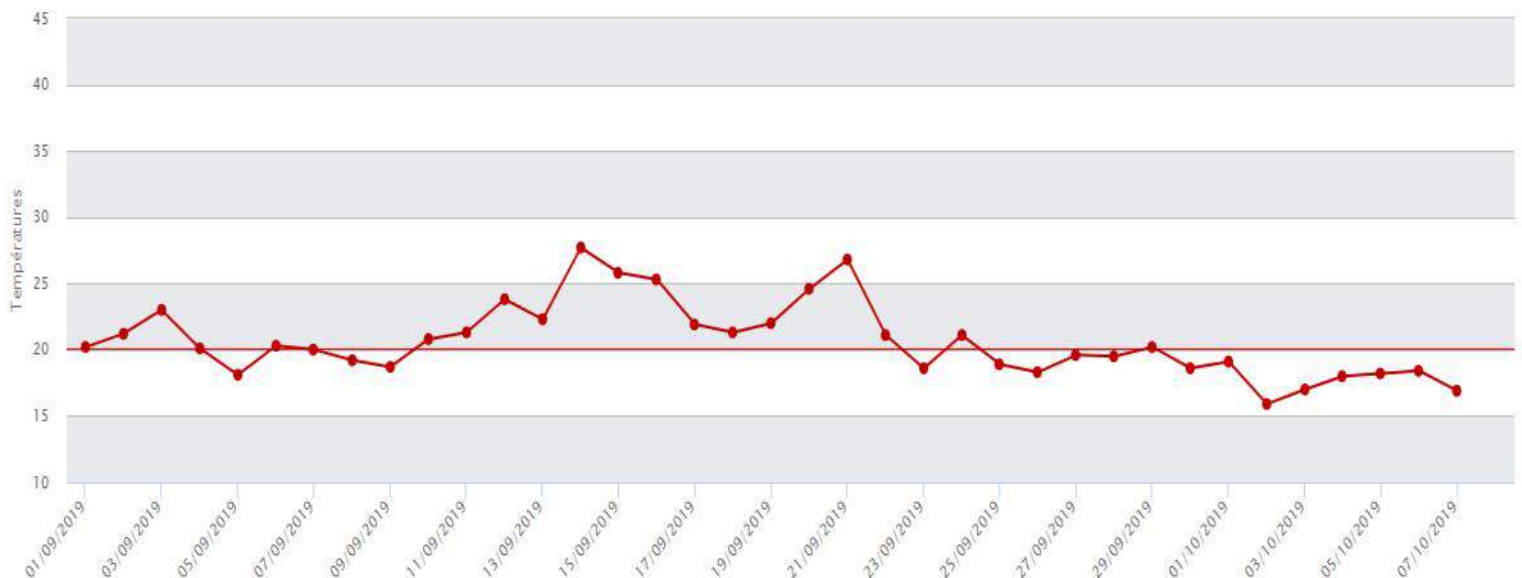
Les morsures sur feuille restent de faible ampleur et n'ont pas évolué.

Les conditions climatiques annoncées pour les prochains jours restent défavorables à un vol significatif des adultes. Actuellement, les températures maximales qui ont chuté ne repassent pas la barre des 20°C nécessaires pour une sortie massive des adultes de leur lieu de diapause (cf. graphique ci-dessous sur les données météorologiques).

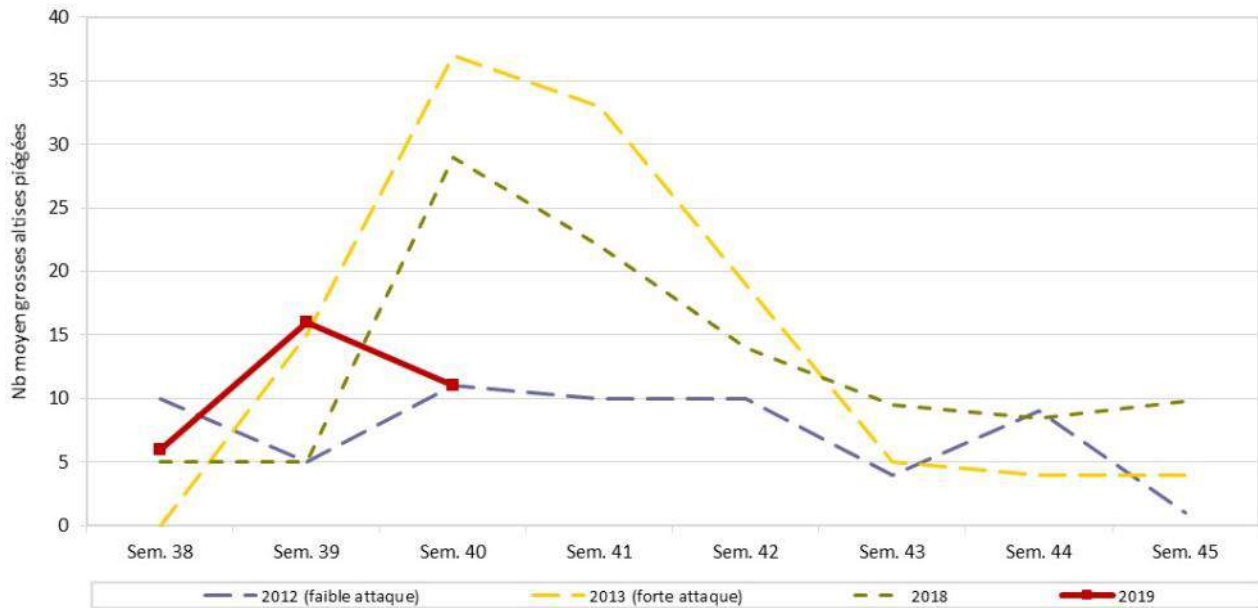
Maintenir une surveillance sur les parcelles de moins de 3 feuilles (B3) : relever régulièrement la cuvette, surveiller le développement végétatif des colzas et l'évolution des dégâts.

La pression exercée par les altises d'hiver reste **faible**.

Evolution de la température maximale pour la période du 1er septembre au 7 octobre 2019 pour la station météorologique de Thorigné-Fouillard (dpt. 35)
(source : Demeter)



Evolution du nombre moyen d'altises piégées en cuvette jaune dans les parcelles du réseau sur plusieurs automnes



Moins de 25 % de la surface foliaire détruite



Plus de 25 % de la surface foliaire détruite

Source : Terres Inovia

Tenthrede de la rave

Observations hors réseau :

Résultat des piégeages : 6 cuvettes avec piégeage sur 17 relevés : en moyenne 2 individus par piège.

Observation des plantes : 5 parcelles avec des symptômes sur les 17 suivies : 23% des plantes touchées et 7% de la surface foliaire attaquée. Aucun dépassement de seuil indicatif de risque n'a été constaté.

Période et seuil indicatif de risque :

De levée à 6 feuilles (B6).

Prélèvement de plus d'1/4 de la surface foliaire par les larves.

Analyse de risque :

Les conditions climatiques annoncées pour les prochains jours restent défavorables à leur activité.

Il est fréquent d'observer des captures abondantes d'adultes, non nuisibles pour la culture, dans les cuvettes jaunes (outil d'alerte).

Pour autant, cela ne présage pas forcément d'une présence abondante de larves ultérieurement dans les parcelles qui sont seules responsables des dégâts. Elles dévorent les feuilles en ne laissant que les nervures.

Vigilance sur l'évolution des dégâts dans les parcelles en cas de présence de larves car les dégâts peuvent être rapides.

Risque **faible**.

Adulte de tenthrede de la rave



Source : Terres Inovia

Larve de tenthrede de la rave



Source : Fredon Bretagne

Pucerons

Observations issues des parcelles du réseau :

Pucerons verts du pêcher : 2 parcelles (sur 17 observées) avec en moyenne 13% des plantes touchées. 1 parcelle située dans le nord de l'Ille-et-Vilaine au stade 5 feuilles a atteint le seuil indicatif de risque.

Pucerons cendrés du chou : 3 parcelles (sur 16 observées) avec en moyenne 12% de plantes touchées. Aucun dépassement de seuil n'a été constaté.

Période et seuil indicatif de risque :

De levée à 6 feuilles (B6).

20% des plantes porteuses de pucerons.

Analyse de risque :

Les conditions climatiques annoncées pour les jours prochains sont défavorables à leur arrivée dans les parcelles.

Observer minutieusement les faces inférieures des feuilles pour suivre l'évolution des populations.

Des pucerons momifiés sont observés dans les parcelles.

Pression **faible**.

Biologie :

Pucerons verts du pêcher :

Le développement de ce puceron est conditionné par les conditions climatiques et en particulier la température.

⇒ Longévité de l'adulte : 3 mois à 5°C, 10 jours à 25°C.

⇒ Longévité de la larve : 21 jours à 10°C, 7 jours à 25°C.

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :

Agrial, Agriculteurs, Agritex Bocage, Arvalis-Institut du Végétal, BCEL Ouest, CRAB, CECAB, CFPPA de Caulnes, Coop de Broons, Coopérative Garun - La Paysanne, Coopérative Le Gouessant, Corre Appro, D2n, Eilyps, Even Agri, Fdceta 35, Fredon Bretagne, GN Solutions, Gruel Fayer, Hautbois SA, Lycée de Bréhoulou, SAS Seyeux.

Direction de Publication

Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne
ZAC Atalante Champeaux 35 042 RENNES
Contact : Louis LE ROUX
Animateur inter-filières
Tél : 02 98 88 97 71

Rédigé par :

FREDON Bretagne
5, Rue A. de St Exupéry
35235 THORIGNE FOUILLARD
Contact : Nathalie SAULLAIS
Animatrice Grandes Cultures
Tél : 02 23 21 21 17

Comité de Relecture :

Arvalis-Institut du Végétal, Chambres d'Agriculture de Bretagne, Coop de France Ouest, Réseau IMPAACT pour Négoce Ouest, DRAAF-SRAL, Terres Inovia

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.